

Ministère des Sports

[Traduction]

LES TRAVAUX DE LA CHAMBRE

M. Baker (Grenville-Carleton): Madame l'Orateur, j'invoque le Règlement. Le leader du gouvernement à la Chambre aurait-il l'obligeance de nous rappeler quels travaux sont prévus pour lundi?

M. Sharp: Madame l'Orateur, la Chambre a bien travaillé aujourd'hui. Nous avons fait avancer certains bills, mais j'aurais aimé poursuivre l'étude du bill C-25. Il reste seulement quelques orateurs et j'aurais voulu que le bill soit expédié avant le congé de Pâques. Il reste donc en tête de ma liste. J'ai cependant l'intention de mettre en délibération lundi la motion tendant à l'adoption du rapport du comité permanent de la procédure et de l'organisation.

● (1600)

J'aimerais ensuite que nous passions à la troisième lecture de la loi sur l'habitation dont le comité a maintenant fait rapport. Il y a quelque espoir que, si nous procédions rapidement à l'étude de ce bill, nous pourrions le faire approuver par le Sénat et lui faire donner la sanction royale avant Pâques. Nous devons également examiner une série d'amendements au bill concernant les corporations proposés par le Sénat, et enfin il y a le bill C-8 dont nous aimerions aussi poursuivre l'étude.

Je regrette de ne pouvoir en dire plus long en ce moment sur l'ordre dans lequel seront abordés ces travaux, sauf pour dire que nous allons commencer par le rapport du comité de la procédure et de l'organisation. Les autres seront, je l'espère, abordés au cours de la journée.

M. Prud'homme: Madame l'Orateur, la Chambre sentirait-elle à faire franchir au bill l'étape de la deuxième lecture aujourd'hui? Il semble qu'elle y soit favorable. S'il n'y a qu'un ou deux autres discours...

M. Baker (Grenville-Carleton): Il est 4 heures, madame l'Orateur.

L'Orateur suppléant (Mme Morin): Comme il n'y a pas assentiment et qu'il est 4 heures, la Chambre passe à l'étude des mesures d'initiative parlementaire inscrites au *Feuilleton* d'aujourd'hui, soit les bills privés, les avis de motion et les bills publics.

INITIATIVES PARLEMENTAIRES—
MOTIONS

[Traduction]

LE MINISTÈRE DES SPORTS

PROPOSITION DE CRÉATION D'UN NOUVEAU MINISTÈRE

M. Hal Herbert (Vaudreuil) propose:

Que, de l'avis de la Chambre, le gouvernement devrait envisager sérieusement la création d'un ministère des Sports.

—Madame l'Orateur, la motion est brève et simple. On y lit que, de l'avis de la Chambre, le gouvernement devrait envisager sérieusement la création d'un ministère des Sports. Pourquoi cette motion? Je ne suis de toute évidence pas satisfait de la manière dont le gouvernement actuel s'acquitte de ses responsabilités en matière de sport amateur. Cela est dû au fait que le programme de condi-

[M. Gauthier (Roberval).]

tionnement physique et de sport amateur est perdu dans l'énorme machine qui est le ministère de la Santé nationale et du Bien-être social.

Les prévisions budgétaires de l'année 1975-1976 pour le programme de la santé et du sport amateur s'élèvent, au total, à \$21,785,000, c'est-à-dire moins de \$1 par année et par personne. Même ce chiffre est trompeur. Le ministre a déclaré dans un discours prononcé en janvier dernier que son ministère avait dépensé cette année plus de 10 millions de dollars pour le sport amateur. Cette somme représente un peu plus de 40 cents par personne. Mais je suis peut-être un peu trop cynique. Par rapport au budget du ministère, elle représente un pourcentage encore plus insignifiant: environ 0.33 p. 100. C'est à peu près l'importance qu'attache le ministère au sport amateur.

Envisageons les choses d'une autre façon: le budget total pour le sport s'élève à environ 3 p. 100 de l'augmentation apportée l'an dernier au budget total du ministère. Autrement dit, le budget du ministère a augmenté de 648 millions de dollars, soit de \$30 par habitant, hommes, femmes et enfants, alors que le budget pour la santé et le sport amateur a augmenté de 21 cents par personne pour toute l'année.

Telle est l'importance de la participation fédérale au sport amateur pour l'année 1975-1976: moins de \$1 par personne pour toute l'année. Le budget d'une seule province est deux fois plus élevé.

Examinons un instant l'objectif du ministère, que l'on définit comme suit:

Améliorer la condition physique des Canadiens et accroître leur participation à la récréation physique et au sport amateur.

Les sous-objectifs sont les suivants:

—Améliorer leur compréhension et leur attitude à l'égard du conditionnement physique, de la récréation physique et du sport amateur.

—Améliorer les programmes canadiens de conditionnement physique, de récréation physique et de sport amateur.

—Améliorer la participation des Canadiens à la récréation physique et au sport amateur.

Permettez-moi de faire consigner la description du programme de conditionnement physique et de sport amateur, qui est la suivante:

Promotion et communications—Stratégies et activités visant à favoriser et à susciter un vif intérêt pour une meilleure conception du conditionnement physique, de la récréation physique et du sport amateur.

Utilisation des ressources—Utilisation des ressources humaines et matérielles nécessaires à l'épanouissement et à l'amélioration du conditionnement physique, de la récréation physique et du sport amateur.

Entraînement—Encouragement des manifestations sportives qui permettent aux participants et aux athlètes d'améliorer leurs aptitudes et leur performance dans les domaines du conditionnement physique, de la récréation physique et du sport amateur.